

Orléans, lundi 17 juillet 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le préfet de la région Centre-Val de Loire, préfet du Loiret, se félicite que la demande d'abondement de l'enveloppe départementale des crédits du Fonds interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation ait reçu un avis favorable permettant l'emploi de deux intervenants sociaux en commissariat et gendarmerie dans le Loiret.

Cette décision est le fruit d'un travail partenarial engagé depuis le printemps dernier par les services de la préfecture et le Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation pour rétablir la situation.

Le Préfet rappelle son attachement à ce dispositif utile et à l'objectif de lutte contre les violences faites aux femmes et aux violences intrafamiliales.